



n° 30 - Décembre 2017

Bulletin Municipal



Sommaire

1 MOT DU MAIRE

2 à 7 VIE COMMUNALE

8 à 10 TRAVAUX COMMUNAUX

11 ECOLE COMMUNALE

12 à 14 VIE ÉCONOMIQUE

14 - 15 COM COM

16 - 17 ANIMATION COMMUNALE

18 à 23 ASSOCIATIONS

- Club du 3^{ème} âge
- Amicale Laïque Théâtre Adultes et Enfants
- Amicale Laïque Gym-Zumba
- Biozat Tennis de table
- Comité des fêtes
- West Dance Story
- Anciens combattants
- Sapeurs-Pompiers

25 NUMÉROS UTILES

25 ETAT CIVIL

25 LOCATION DE SALLE

Calendrier

des manifestations

DE JANVIER À AOÛT 2018

OUVERT À TOUS

SAMEDI 13 JANVIER - 11H

VŒUX DU MAIRE : salle préfabriquée Municipalité

VENDREDI 9 FÉVRIER – 16H30

CARNAVAL DES ENFANTS DE L'ÉCOLE Ecole / Municipalité
& appui des associations

JEUDI 22 FÉVRIER – 13H30

CONCOURS DE BELOTE Club 3^{ème} âge

SAMEDI 3 MARS

BANQUET Société de Chasse

SAMEDI 10 MARS

CONCOURS DE BELOTE Société de Chasse

DIMANCHE 18 MARS & SAMEDI 24 MARS

SPECTACLE THÉÂTRE ENFANTS A.L. – Théâtre Enfants

LUNDI 2 AVRIL

CHASSE AUX ŒUFS Municipalité

SAMEDI 7 AVRIL

SOIRÉE DES ANNÉES 80 Comité des Fêtes

MARDI 1ER MAI

REPAS DES AÎNÉS DE LA COMMUNE CCAS / Comité des Fêtes

VENDREDI 4 AU DIMANCHE 13 MAI

FESTI'THÉÂTRE À BIOZAT A.L. Théâtre des 3 Roues

SAMEDI 9 ET DIMANCHE 10 JUIN

WEEK-END COUNTRY West Dance Story
AVEC LE CHORÉGRAPHE DANOIS NIELS POULSEN

SAMEDI 16 JUIN - 14H

KERMESSE DE L'ÉCOLE Parents d'Elèves / Ecole

DIMANCHE 24 JUIN - 14H

MÉCHOUI DE LA CHASSE : place de la Mairie Société de Chasse

DIMANCHE 1ER JUILLET

BROCANTE : place de la Mairie Comité des Fêtes

SAMEDI 25 AOÛT

SOIRÉE MOULES-FRITES Comité des Fêtes

DIMANCHE 26 AOÛT

FÊTE PATRONALE Municipalité & Associations

.....
Responsable de la publication : Maire de Biozat - Conception et impression : ebCréa - Photos : associations et mairie de biozat, M. Lévêque, ebCréa - Contact Mairie de Biozat : tél. 04 70 56 54 97 - fax. 04 70 56 53 70 mairie.biozat@orange.fr www.commune-biozat.fr - Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 13h à 17h et samedi de 9h à 12h - Permanence M^{me} le Maire et 1^{er} adjoint : samedi matin de 10h à 12h ou sur rendez-vous - Bibliothèque municipale : heures d'ouverture de la mairie et mercredi 14h - 16h (fonds renouvelé 3 fois/an)



" De nombreux travaux "

L'année 2017 se termine, avec son lot de tristesse et de peine pour plusieurs familles, certaines particulièrement touchées vers lesquelles vont nos pensées (13 décès au total cette année sur notre commune) mais aussi, de joies pour d'autres, avec l'arrivée de 7 bébés.

Une année aussi de temps forts, pour moi, avec l'invitation à participer, tout au long de l'année, à de nombreux moments de convivialité sur notre commune grâce à la forte implication des associations, responsable et animateurs des activités périscolaires, enseignants, élus et vous, Biozatoises et Biozatois, qui vous associez régulièrement aux manifestations qui vous sont proposées.

Tous ces « petits rien » qui vous font rencontrer les autres, oublier vos soucis et vous laissent cette impression de « bien vivre » dans un environnement pas trop déshumanisé. A l'heure où l'on nous rebat les oreilles de ruralité, la qualité de vie dans nos villages reste, à mon avis, un atout important. Même si, bien sûr, nous ne pouvons que déplorer la mauvaise qualité de certains services (tels le téléphone portable ou internet devenus aujourd'hui indispensables à toute activité économique), voire la disparition pure et simple de services publics (*carte d'identité, cartes grises,...*).

Notre commune, qui affichait 832 habitants au dernier recensement de février 2016, continue d'être attractive, puisque nous enregistrons le dépôt de 7 permis de construire depuis cette date. Quatre maisons sont terminées aujourd'hui et 2 devraient voir le jour dans les mois qui viennent. D'autres projets, plus importants, sont dans les cartons et pourraient prendre forme dans les années qui viennent.

Cette tendance se traduit bien dans les effectifs de notre école (2014 & 2015 : 97 élèves ; 2016 : 101 ; 2017 : 106) qui connaissent une tendance plutôt favorable, à l'inverse d'autres communes du département de l'Allier. Je m'en réjouis. Cela traduit aussi un rajeunissement de notre population et nous savons bien que les jeunes sont notre avenir. La commune ne les oublie pas à travers ses projets : nouvelle cour aménagée cette rentrée, pour les tout petits et pour les plus grands, l'installation au printemps prochain d'une tyrolienne à côté de l'aire de jeux actuelle.

La commune a lancé de nombreux travaux : la réfection des trottoirs, en traversée de bourg, débutée l'an dernier, s'est poursuivie cette année et devrait se terminer au cours du 1^{er} semestre 2018. Tout a été fait pour occasionner le moins de désagréments possibles aux riverains.

Plusieurs bâtiments communaux connaissent aussi un sérieux toilettage intérieur : la salle préfabriquée a pris un coup de jeune, dans les tons gris et taupe, et un sol lisse et brillant, avec un mobilier renouvelé. L'étage de la mairie, sans doute plus que centenaire (*hormis les menuiseries et le chauffage*) méritait une reprise importante. L'Amicale Laïque et le Comité des Fêtes disposent désormais d'une salle attrayante. Les archives déménageront au cours de cet hiver dans une autre salle, elle aussi toute neuve. Les autres espaces (*salle + cage d'escalier*) seront rénovés en 2018. La Grange connaîtra aussi quelques travaux courant janvier, afin de satisfaire complètement aux normes d'accessibilité. Elle sera donc fermée durant le mois de janvier.

Les idées ne manquent pas mais les moyens financiers doivent suivre et, là, la tendance n'est plus la même. Ne souhaitant ni augmenter les taux d'imposition des taxes locales, ni sur-endetter la commune, il nous faut donc établir des priorités, en acceptant de ne pas pouvoir « tout » faire.

Après presque un an d'existence, la Communauté de Communes Saint-Pourçain Sioule Limagne est aujourd'hui fonctionnelle et de nombreux projets de développement économique sont sur les rails. Près de nous, à Gannat, la zone d'activité du Malcourlet va être aménagée et devenir une nouvelle zone de chalandise. Le nouveau service de transport à la demande a vu le jour, tel que prévu, début novembre. Vous en retrouverez les éléments essentiels dans ce bulletin. A noter que ce service est ouvert à tous, quel que soit votre âge !

Il me reste maintenant à vous souhaiter une très bonne année 2018 que je vous invite à venir fêter lors de la traditionnelle cérémonie des vœux, le samedi 13 janvier à 11h à la salle préfa près de la Mairie. Nous souhaiterons également la bienvenue aux nouveaux habitants et aurons le plaisir d'avoir une petite manifestation surprise supplémentaire.

Bonne année à tous !

Noëlle Seguin

Sécurité routière : des progrès restent à faire !

Des comptages de vitesse ont été réalisés par les services du Département, en octobre et novembre derniers, sur plusieurs points signalés comme sensibles. Les résultats sont pour l'instant partiels, puisque tant à la Font Parrot - route de Randan que sur la rue des Guérauds aux Cluzeaux, les comptages n'ont malheureusement pas fonctionné et seront à reprendre au printemps.

Precisons qu'un nouveau STOP a été mis en place sur la route des Cluzeaux, au carrefour avec la rue du Lavoir et la rue des Placettes afin de mieux le sécuriser. Ce nouveau STOP concerne les véhicules arrivant de Lyonne. Rappelons que le respect de la priorité à droite s'impose lorsque 2 véhicules arrivent en même temps à un stop.



Nous vous livrons les résultats fournis en 3 autres points de la commune, tous situés en zone 50 km/h :

• Route de Charmes (RD 119),

Le trafic moyen journalier (dans le sens entrée et sortie) s'élève à **715** véhicules dont 188 poids lourds (26 %).

En entrée de bourg, la vitesse moyenne, de jour, est de 47 km/h pour les véhicules légers (VL) et de 57 km/h pour les poids lourds (PL). La nuit, ces chiffres évoluent à 52 km/h et 69 km/h respectivement. En sortie de bourg, les vitesses moyennes sont plus élevées : 52 et 56 km/h, le jour, et 56 et 69 km/h la nuit.

Globalement, les véhicules, et plus particulièrement les poids lourds, roulent trop vite, en particulier en sortant de Biozat.

• **Route de Denone**, sur laquelle débouche aujourd'hui la voie desservant le lotissement des Versannes, **520** véhicules/jour, dont 84 poids lourds (16 %) sont comptabilisés.

En entrée vers Biozat, les VL roulent en moyenne à 56 km/h le jour et à 63 km/h la nuit. Les poids lourds oscillent entre 63 km/h le jour et 75 km/h la nuit.

En sortant de Biozat, les VL roulent légèrement moins vite (54 km/h le jour et 62 la nuit). Côté poids lourds, c'est l'inverse :

la vitesse est plus importante le jour que pour les véhicules entrants, puisqu'ils roulent en moyenne à 67 km/h. La vitesse de nuit moyenne est en léger retrait, à 72 km/h..

En résumé, la vitesse, là encore, s'avère excessive, tant du côté des véhicules légers que des poids lourds.

• **Grande Rue, côté Monteignet/Andelot**, le trafic moyen journalier (dans le sens entrée et sortie) s'élève à **1 014** véhicules dont 129 poids lourds (13 %).

Les véhicules légers entrants roulent en moyenne à 53 km/h, le jour et à 58 km/h la nuit. Les poids lourds arrivent semble-t-il moins vite (50 km/h en moyenne), le jour et atteignent 62 km/h la nuit. En sortant, les VL roulent en moyenne à 63 km/h le jour et 70 la nuit. Les PL circulent à 61 km/h le jour et à 73 la nuit, en moyenne.

Des excès de vitesse sont donc observés dans les deux sens et plus marqués dans le sens sortant.

Ces différents constats doivent nous obliger à réfléchir aux solutions à mettre en œuvre. Les services spécialisés du département analyseront plus amplement ces données et nous feront des propositions d'aménagement courant 2018.



Action sociale : jeunes et moins jeunes sont concernés

Même si la loi l'autorisait à le faire disparaître, la commune de Biozat a fait le choix de maintenir son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Ce dernier encourage désormais les élèves de l'école de Biozat partant en classe de 6^{ème} en leur offrant un bon d'achat de 25 € dans un magasin multi-sports.

Les aînés ne sont pas oubliés puisque cette année, 55 familles sont bénéficiaires, pour les fêtes, d'un bon d'achat de 25 € et 13 personnes en maison de retraite se voient offrir un colis de divers petits cadeaux et friandises, d'une valeur équivalente. Occasion, pour l'équipe municipale, de rendre visite à ces dernières et de leur donner quelques nouvelles de la commune. Marc et Georges nous ont d'ailleurs déclaré : « On vous attendait. Vous êtes un peu en retard cette année ? »

Un autre rendez-vous est proposé annuellement à l'ensemble des personnes résidant à Biozat et âgées d'au moins 65 ans : le traditionnel repas du 1^{er} mai, auquel, depuis 3 ans, plus de 90 personnes répondent régulièrement présent.

Rendez-vous en 2018 pour une nouvelle édition !



Simone DOSSOUT a 95 ans

Le hasard faisant bien les choses, la commune a rendu visite à Simone... le jour de son anniversaire, le 16 décembre.

Même si ses jambes ne lui permettent plus de se déplacer, Simone n'a pas perdu de sa verve et conserve bien en mémoire les nombreux souvenirs de son engagement au sein du Club du 3^{ème} âge de Biozat. Encore bon anniversaire Simone !

Concours des maisons fleuries : 4 maisons récompensées

Après une année 2016 « blanche » pour la commune - la grêle, à répétition, avait en effet occasionné beaucoup de dégâts à la végétation et notamment aux fleurs - l'été 2017, chaud et ensoleillé, s'est révélé plus propice au fleurissement.



Le jury communal, composé de 5 bénévoles, Georgette, Chantal, Jacques, Yasmine et Françoise, a parcouru la commune le 27 juin dernier, en prenant de nombreuses photos des maisons fleuries. Le résultat était effectivement au rendez-vous, tel qu'a pu le montrer le diaporama présenté à la cérémonie de remise de prix en mairie samedi 14 octobre.

Le jury a eu la redoutable tâche de sélectionner les 4 meilleurs. Il s'agit de Monique et Serge Godignon, chemin du Grenouillat aux Cluzeaux, Bernadette et Gérard Ray, route de Denone, Marcelle et Jean Pouzier, rue de la Place Chantelle et Hélène et Raymond Roche, aux Contamines. Les 4 lauréats se sont vu remettre un diplôme et un bon d'achat dans une jardinerie. Toutes les félicitations de la Municipalité à l'ensemble des Biozatois qui fleurissent leur maison, participant ainsi à une belle image de la commune. Un merci tout particulier aux bénévoles qui aident à l'arrosage et à l'entretien des parterres ou suspensions du domaine public.

Le fleurissement de la commune sera différent en 2018

Au cours de l'été 2017, 6 suspensions de géraniums et une jardinière ont été dérobées au niveau des fontaines. Vol organisé, blague de mauvais goût ?

Le résultat est le même : temps et argent gaspillés et déception générale des personnes impliquées dans l'embellissement de la commune.

Pour 2018, aucune suspension ne sera mise en place au niveau des fontaines. En certains points, le semis de mélanges de fleurs plus rustiques sera préféré aux plants (tel qu'il a été testé aux pieds de l'église cette année).

Par ailleurs, 3 mâts supportant des jardinières seront implantés respectivement au carrefour de la rue de la Tour (déjà en place), au niveau de la bascule et en sortie de bourg au niveau du lotissement des Grenets. Un système d'arrosage pratique sera concocté par les employés afin que nous puissions profiter au mieux de ce nouveau fleurissement.



L'éclairage public passe à l'heure d'hiver

En regard des économies potentielles pouvant être réalisées, un arrêté communal a été pris, établissant comme suit les périodes d'éclairage :

HEURES D'ÉTÉ : EXTINCTION À 23H

HEURES D'HIVER : EXTINCTION AVANCÉE À 22H

LE DÉCLENCHEMENT DU MATIN RESTE FIXÉ À 6H30

Signalons qu'un nouveau point d'éclairage a été implanté en 2017 en bas de la rue des Noyers aux Cluzeaux.

Et les achats d'électricité pour la commune sont confiés au SDE03.

Le 11 avril dernier, la Commune a décidé d'adhérer au groupement de commandes mis en place par le SDE03 pour les achats d'électricité de la commune, comme 187 autres communes de l'Allier. C'est TOTAL Energie Gaz qui a eu le marché pour 2018.

Personnel et Elus se retrouvent pour fêter la fin de l'année

L'année 2017 restera malheureusement longtemps dans les mémoires. Avec la disparition prématurée d'Alice, les équipes travaillant à l'école ont dû faire de nombreux efforts pour garder le cap et assurer tout de même leur mission, parfois avec le cœur serré.

Côté entretien, Guy a laissé sa place à Frédy, qui œuvre désormais aux côtés de Didier. Là non plus, peu de répit, car les travaux ont été nombreux et variés. La soirée du 18 décembre se voulait donc tout simplement conviviale, chacun mettant ses soucis de côté pour quelques instants. Les employés ont reçu quelques friandises offertes par le maire et ses adjoints.

Merci pour le travail accompli et bonnes fêtes à tous !



La Commune Libre des Cluzeaux

Grâce à la mémoire de Guy, nous redécouvrons un morceau de bravoure d'anciens (aujourd'hui disparus) de notre commune avec l'émission d'un passeport, délivré à l'occasion de la fête des Cluzeaux du 9 juin 1946.

Les réseaux sociaux n'existaient pas à l'époque, mais on ne manquait pas d'humour pour autant ... Le hameau des Cluzeaux se déclarait alors tout simplement commune libre !

Il s'agissait en réalité d'une carte de membre bienfaiteur quelque peu humoristique du Comité des Fêtes de l'époque. Un drapeau avait même été réalisé : en velours, de couleur bordeaux foncé, il comportait une broderie représentant une paire de ciseaux. En patois, les ciseaux se prononcent « lo ciziaux ». Pourquoi ne pas y voir l'origine des Cluzeaux ? Même si ce mot signifie plutôt « caverne » ou « grotte » en Dordogne...



Une nouvelle rencontre entre voisins organisée aux Cluzeaux

Début juillet, Guy Dubessay, sa fille Agnès et son gendre Christophe ont eu l'idée d'organiser un rassemblement entre tous les habitants des Cluzeaux : occasion de faire connaissance avec les nouveaux arrivants et de partager un moment de convivialité.



Alors qu'ils pensaient se retrouver une quinzaine, plus de 40 personnes ont été partantes pour ce nouveau rendez-vous. Une famille qui ne pouvait être présente a même fourni un magnum de vin !

Tout le groupe s'est régalé autour du buffet organisé grâce à la contribution de chacun. Ambiance très sympathique qui a régné tout l'après-midi se poursuivant autour d'une partie de pétanque. Et la soirée arrivant, le groupe a choisi de « finir les restes » et de se séparer seulement à 23h30, chacun se disant « à l'année prochaine » !



La bonne fréquentation de la bibliothèque se confirme

**Les chiffres parlent d'eux-mêmes :
sur 37 mercredis, 121 visites et 189 livres empruntés !**

«Voilà 18 mois que la bibliothèque a ouvert ses portes le mercredi de 14h à 16h et, petit à petit, les lecteurs se font plus nombreux. En novembre, nous avons même explosé les compteurs : sur 4 jours d'ouverture, nous avons eu 20 visites et prêté 31 livres !» déclare Aline, enthousiaste. « Je regrette cependant que les enfants se fassent rares, hormis en période d'été où nous avons la fréquentation de jeunes vacanciers dans leur famille. Pourtant, nous avons des livres qui leur sont destinés. J'aimerais aussi mettre en place des réunions de lecture afin que les personnes qui ont apprécié un ouvrage (emprunté ou non dans nos rayons) fassent partager leur ressenti. Si vous êtes intéressé, n'hésitez-pas à venir nous voir ! »

Il reste à préciser que, comme par le passé, la bibliothèque est ouverte aux heures et jours d'ouverture de la mairie. De plus, rappelons aussi que si vous ne trouvez pas votre bonheur sur nos étagères, vous avez la possibilité de nous demander les livres ou les auteurs que vous souhaitez. Nous ferons le maximum pour les trouver auprès de la médiathèque départementale.

Mon compte ameli



Avec votre compte ameli, commandez votre carte vitale et téléchargez vos attestations de droits de chez vous, à l'heure qui vous convient.

Découvrez également toutes les fonctionnalités de votre compte ameli, consultez vos informations personnelles et faites vos démarches en ligne.

Il est comme ça votre compte ameli, toujours prêt à vous rendre service

À quelles aides avez-vous droit ?

Grâce au simulateur du site mes-aides.gouv.fr, découvrez en quelques minutes si vous avez droit à des aides ou à des prestations sociales accordées par plusieurs organismes.

En remplissant ce formulaire unique vous saurez si vous êtes éligible à l'une ou plusieurs des 25 aides sociales proposées : minima sociaux, prestations « maladie », aide au paiement d'une complémentaire santé, prestations familiales, aides au logement, bourses...

Je clique pour connaître mes droits

mes-aides.gouv.fr

Évaluez vos droits aux aides sociales

en quelques minutes



Des activités périscolaires toujours très variées

Depuis 4 ans, les taps permettent à la quasi totalité des élèves de l'école, 95 inscrits pour 106 élèves en début d'année 2017, de pratiquer des activités sportives, artistiques et créatives. Cette année encore, des nouveautés ont été proposées : découverte du cheval avec Séréna, initiation aux premiers secours avec Jimmy, randonnées pédestres avec Eric, création de bouquets avec Fabienne.

Signalons que l'ensemble de ces personnes ont souhaité intervenir bénévolement !



La préparation du 3^{ème} marché de Noël (vendredi 15 décembre 2017) à partir d'objets recyclés, aura été le thème de nombreux ateliers encadrés par les animateurs, employées municipales et enseignants.

Merci à tous pour leur forte implication, afin d'être prêts pour le jour J.



Anne Delaval, coordinatrice des TAPS, nous promet encore une belle surprise pour clôturer la prochaine période, avec un superbe carnaval, le vendredi 19 février prochain. Vous êtes tous invités à encourager les enfants lors de leur défilé dans le village et à venir brûler Monsieur Carnaval. Nous n'oublierons pas de vous informer plus précisément, le moment venu !

Et, beaucoup plus tard, arrivera la kermesse de l'école organisée par les parents d'élèves, précédée du spectacle TAPS des enfants. Nous vous donnons rendez-vous le samedi 16 juin après-midi.



Et un marché de Noël encore éblouissant

Tout y était : le magnifique sapin, de nouveau offert par Guy Dubessay et décoré par l'équipe du Comité des Fêtes ; la salle superbement mise en place par les élus et habilement décorée par la famille Arnal ; une abondance de beaux objets de Noël, traduisant l'imagination de toutes les « petites mains » et bien sûr, votre présence à tous, parents, voisins, amis, venus découvrir toutes ces réalisations et prendre un petit bain de Noël, un peu avant l'heure.



BRAVO à Patricia VACHER
qui a joué à estimer le nombre de gobelets utilisés pour réaliser ce bonhomme de neige et a remporté un très joli panier garni.
La réponse exacte était :
392 gobelets.



Des chants préparés par Jean-Marie et Jessica ont clôturé cette belle soirée avant le passage du Père Noël attendu de tous et encore très généreux.

Encore bravo à tous et en particulier à Anne, qui a coordonné tout ce petit monde !



La réfection des trottoirs de la grande rue avance bien

Après la 1^{ère} tranche réalisée l'an dernier, nous vous avons annoncé le dépôt d'une demande de subvention à la Région pour la poursuite des travaux (type de travaux non pris en charge par le Département). Déception à l'arrivée puisque la participation de cette dernière se limite à la somme de 5 000 € pour un marché global de 47 335 € HT, passé avec l'entreprise Irrmann - Papon.

En revanche, nous avons obtenu une participation de la réserve parlementaire à hauteur de 10 000 €. Ce qui nous amène à un taux de subvention de 32 %, le reste étant financé par un emprunt à 1,03 % sur 10 ans.

Aujourd'hui, la tranche 2 (de la rue de la Mairie à la route des Cluzeaux) est terminée (sauf oubli petite portion devant la propriété Chervet qui sera réalisée ce printemps).

La tranche 3 du carrefour de l'école à la rue de la Tour est réalisée aux trois quarts. La moitié du bi-couche rose a pu être effectuée avant que la météo ne se dégrade. Le reste sera effectué dès que les conditions seront plus clémentes.

De nombreuses bordures cassées ont été changées, des regards en béton démolis et remplacés par des tampons en fonte et quelques avaloirs grilles ont été rajoutés. Sans oublier les entrées en enrobé pour les particuliers.

Au final, un parcours beaucoup plus sympathique pour les piétons et un embellissement certain pour notre traversée de bourg. La dernière tranche (du carrefour des Cluzeaux à la propriété Guétaud (où s'arrête le trottoir) sera réalisée début 2018. Elle englobera l'aménagement du parking du cabinet infirmier en enrobé et la réalisation d'une place PMR pour laquelle nous bénéficierons du soutien de l'Etat.



Une cour d'école maternelle entièrement revisitée



Le problème d'inondation de la cour était récurrent : vêtements des enfants très vite sales en période hivernale humide, locaux en rez de chaussée mis à mal... Bref, il fallait trouver une solution. L'entreprise Irrmann - Papon a soumis un projet attrayant à la commune, alliant le côté technique (drainage de la cour et reprise complète des évacuations) et esthétique en jouant sur les couleurs (enrobé rouge et noir) et les matériaux (gazon synthétique, sol souple).

Au final, une réalisation terminée pour la rentrée 2017 qui enchante tout le monde, petits et grands, tant pour le confort que pour le côté convivial et ludique. Deux jeux à ressort, implantés par la commune et d'autres jeux, donnés par une enseignante, sont venus agrémenter l'espace.



L'investissement a totalisé 16 545 € HT sur lequel nous avons bénéficié de l'aide sénatoriale à hauteur de 2 000 € et du fonds de concours de la Communauté de Communes St-Pourçain Sioule Limagne pour 4 854 €.

Avant la rentrée de l'école, nous en avons aussi profité pour repeindre le carrefour ainsi que les passages piétons et les places de stationnement au périmètre de l'école. Sur ce dernier sujet, nous attirons d'ailleurs l'attention des parents d'élèves : évitez de vous garer côté cantine le jour de sortie piscine car le bus a beaucoup de mal à négocier son tournant... A terme, le stationnement sera totalement interdit sur la droite de la rue.

Dépôt déchets verts sécurisé



Dans chacun de nos bulletins, nous vous relations les incivilités à répétition. Le feu déclaré en pleine période de moisson a été l'incident de trop. Il nous a conduit à fermer le dépôt durant le reste de l'été jusqu'à mi-octobre.

Afin de ne pas pénaliser les Biozatois, nous sommes parvenus à une situation de compromis **autorisant seulement l'accès aux véhicules de petit gabarit (hauteur limitée), sous réserve du respect des consignes ci-dessous : dépôt exclusif de déchets verts (taille de haies, branches de dimensions raisonnables, déchets de jardin, gazon, feuilles) et interdiction formelle d'allumer le feu.**

Il est entendu que cette solution garde un caractère provisoire. Un nouveau dérapage ne pourra que se traduire par une fermeture définitive de l'espace.



La salle préfabriquée prend un coup de neuf !

Sa dernière réhabilitation intérieure remontait à 2004, avec la reprise des peintures par les chantiers d'insertion. Une utilisation désormais très régulière par les associations de la commune justifiait le nouveau toilettage entrepris par nos employés pour la reprise de la peinture des plafonds et des murs et le rabotage des ouvertures.

Les branchements des 2 poêles ont été repris et mis aux normes par l'Eurl Chardonnet. L'éclairage a été rénové par l'entreprise Jourdil et enfin, le parquet OSB poncé et vitrifié par Esprit Bois. Le chantier a été conduit pendant les congés d'été afin de ne pas gêner les activités.

Restent à venir des rideaux aux fenêtres et des pare-feu devant les poêles. Les tables neuves pliables, pouvant facilement se ranger, permettent aussi d'offrir un plus grand espace pour la danse ou encore la gymnastique ou le tennis de table. L'ensemble de ces travaux se sont élevés à 3 513 € HT.

Tous les utilisateurs apprécient ces conditions plus agréables et surtout la meilleure facilité de nettoyage du sol.



Le mobilier de la salle du Conseil évolue.

Le choix de tables pliantes, plus modulables a été fait, ce qui donnera plus de souplesse à l'organisation de la salle, en fonction de son utilisation.

L'ancien mobilier a été transféré dans la salle à l'étage réservée aux associations.



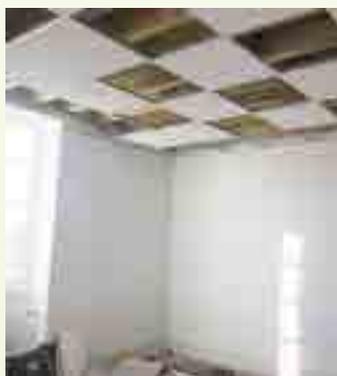
A la mairie, l'entreprise Conor s'est vu confier des travaux de réhabilitation de l'étage qui n'avait pas connu de rénovation depuis bien longtemps. En se replongeant dans *Histoire de la commune* (D. Guétaud), il semble que la décision de construction du bâtiment qui abrite la mairie aujourd'hui (nouveau presbytère à l'époque) date de 1840. Construction qui a connu beaucoup d'aléas puisque 9 ans plus tard, elle n'était toujours pas terminée et les planchers des pièces à l'étage seront seulement posés en 1864... Le chauffage central avait été installé, pour sa part, en 1998. Plus récemment, en 2001-2002, la couverture de la mairie avait été reprise avec traitement de la charpente et isolation des combles et l'ensemble des menuiseries changées.

Alors que les pièces du rez de chaussée (salle du Conseil, WC – rangement - coin cuisine, secrétariat) ont été régulièrement entretenues, l'étage était resté tel quel et le revêtement des murs et les planchers ne doivent pas être loin d'être centenaires.

Il comporte 3 pièces essentielles

Une grande salle (idem salle conseil) de 35 m² et son arrière salle (8 m²) aujourd'hui attribuées à l'Amicale Laïque (Théâtre Enfants) et au Comité des Fêtes. Un gros travail de préparation a tout d'abord été nécessaire avec la démolition de l'ancien plafond, réalisé en lattes de bois, et son évacuation en déchetterie. Nos employés se sont chargés de cette étape. Une mauvaise surprise nous attendait avec des solives totalement pourries qu'il a donc fallu changer avant la pose des dalles de faux plafond. Une toile de verre peinte a été posée aux murs, après de nombreux rebouchages, voire la suppression du badigeon d'origine. Didier et Frédy ont finalisé les travaux en reprenant l'électricité et en posant du parquet flottant au sol.

Aujourd'hui, tout est terminé et les associations ont repris possession des lieux.



Une salle attenante, d'environ 12 m², accueillant auparavant le stock de matériel divers de la mairie et du Comité des Fêtes. Cette pièce sera désormais réservée au stockage des archives (un peu plus grande que les archives actuelles). Les travaux sont en cours de réalisation et devraient s'achever d'ici la fin de l'année.

Enfin, une 3^{ème} salle (archives actuelles) sera réhabilitée, en 2018 (avec doublage des murs car plus endommagée).

Nous profiterons de cette dernière tranche, en début d'année prochaine, pour toiletter la cage d'escalier (plafond et murs). L'ensemble de ces travaux et fournitures s'élèvent à 23 665 € HT.

Côté assainissement

Pour rappel, l'objectif visé est de baisser le niveau des eaux claires parasites permanentes parvenant à notre lagune, niveau jugé trop important par les services de l'Etat

L'analyse des résultats du passage caméra réalisé au printemps (entreprise Dubost) par le Cabinet Egis Eau, en collaboration avec le Bureau Départemental de la Qualité de l'Eau, identifie plusieurs anomalies sur nos réseaux :

- Grande rue : état structurel acceptable mais réparations ponctuelles nécessaires (branchements mal faits lors de piquages directs)
- Grosse entrée d'eau claire à proximité d'un regard au niveau du carrefour de la rue de la Grande Fontaine et Grande Rue.
- Route des Cluzeaux jusqu'à mi-chemin de la lagune : réseau en très mauvais état (le plus ancien), non étanche qui ne peut pas être réparé mais doit être repris sur 280 m.

Le Conseil Municipal du 7 novembre dernier a décidé de confier la maîtrise d'œuvre au Cabinet Egis Eau qui a la connaissance de nos réseaux et a réalisé notre schéma de diagnostic. Un chiffrage définitif du projet nous sera soumis fin février prochain afin que nous puissions déposer une demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau et du Département. Le taux d'aide attendu est de l'ordre de 75 %. Après consultation, les travaux pourraient être entrepris à partir de l'automne 2018.



Côté église

Là encore, nous « tournons en rond » depuis pas mal de temps. L'humidité persistante au niveau des murs, de part et d'autre de l'entrée de l'église, se résorbe difficilement. A notre demande, les services des Bâtiments de France sont venus en visite fin novembre pour observer la situation qui, selon eux, n'est cependant « pas alarmante ».

Après avoir préconisé la réalisation d'une couvertine en plomb, changement de stratégie : il nous est demandé une reprise des joints qui pourraient être défectueux entre les pierres en façade. Nous allons attendre sagement le devis... La DRAC subventionne les travaux à hauteur de 30 %.



L'école se porte bien.

Elle accueille cette année 106 élèves répartis dans 4 classes. Cinq professeurs des écoles ont la charge de l'enseignement et 5 employées communales participent au bon fonctionnement de l'ensemble des services proposés (garderie, cantine, surveillance, ménage), sans oublier la partie péri-scolaire.

Les classes sont réparties entre :

- Jessica Bechti : 29 élèves en PS, MS
- Lilian Lavergne et Benjamin Fuzeau, décharge de direction les lundis :
24 élèves en GS, CP + 4 MS en atelier le matin.
- Amandine Vogrig : 27 élèves en CE1, CE2
- Rodolphe Quintin : 26 élèves en CM1, CM2

Lors de cette rentrée, une belle surprise attendait les élèves de maternelle : une cour rénovée et drainée, plus pratique, plus esthétique et plus ludique, qui a su plaire à tous : enfants, parents et enseignants.

Les projets pédagogiques, outre ceux en faveur de la lecture: « Lire et faire lire » et « Les incorruptibles », s'orienteront en 2018 vers l'escalade avec la création d'un mur d'escalade (avec l'appui précieux de Didier et Frédy) et des sorties en rapport avec ce thème. Une tombola sera proposée au printemps pour financer une partie des sorties scolaires.

La question des rythmes scolaires et de la mise en place des TAPS pour la rentrée 2018 sera discutée au Conseil d'école de février.



La natation scolaire, un atout pour les enfants de la commune La natation scolaire concerne, cette année encore, tous les élèves, de la petite section de maternelle aux CM2.

Cette activité est désormais entièrement financée par la municipalité, le Conseil Départemental ayant supprimé sa participation (200 €). En 2017, le budget s'est élevé à 2 242 € (dont Entrées : 800 € et Transport en bus : 1 442 €). L'école bénéficie aussi de l'accompagnement de nombreux parents volontaires qui ont accepté de passer l'agrément et de donner de leur temps bénévolement pour accompagner les séances.



SED - STAND EXPO DÉCO

Implantée à Biozat depuis septembre 1988, la société STAND EXPO DECO (SED), était spécialisée dans la fabrication de stands pour les foires et salons. En septembre 2008, Monsieur Philippe Delorme rachète l'entreprise créée par Monsieur Robert. La SARL prend alors un nouvel essor en s'adaptant au marché. Elle est installée Route de Randan dans un bâtiment de 3 000 m² édifiée sur un terrain de 10 000 m².

Aujourd'hui, SED est spécialisée dans l'aménagement d'expositions temporaires et permanentes dans les musées, les fondations privées et les galeries d'art.

SED est une menuiserie d'agencement fabriquant également des stands pour les salons, les expositions et intervient sur des projets événementiels. De plus la société réalise des agencements de magasins, de laboratoires, dans l'hôtellerie et propose la création de banques d'accueil, de présentoirs et mobiliers divers adaptés à chaque usage ainsi que l'agencement sur mesure.

Philippe Delorme est à la tête d'une entreprise de 19 personnes, 13 d'entre elles sont à l'atelier, pour la plupart des menuisiers, managés par un chef d'atelier. Trois personnes composent le bureau d'étude. L'effectif est complété par un conducteur de travaux et une assistante de direction. Les équipes de SED interviennent dans toute la France et s'exportent en Suisse pour assurer la mise en place sur les chantiers.

L'équipement technique de SED est composé de plusieurs machines à commande numérique (scie à panneaux, défonceuses 5 axes et 3 axes) ainsi que de raboteuse, dégauchisseuse, toupies, perceuse multibroches et tout l'outillage d'une menuiserie d'un haut niveau technologique.

L'entreprise s'approvisionne pour le bois, la métallerie, le tissu, la vitrerie, et tous les matériaux plus ou moins particuliers, essentiellement auprès de distributeurs locaux ce qui apporte plus de souplesse et de réactivité.

Dans un marché très étroit, SED est un des leaders dans son domaine avec des réalisations pour des expositions pour des musées prestigieux en province et à l'étranger tels que, le musée d'art moderne de Lille, le musée Olympique de Lausanne, le musée national du sport à Nice, le musée gallo-romain à Lyon, le Château de Fontainebleau, le musée du Louvre à Lens, le Château de Versailles, la cité internationale de la dentelle à Calais, le musée du Président Chirac à Sarran, le musée des beaux-arts à Marseille, le musée Fabre à Montpellier. Mais l'essentiel des réalisations se situent dans des musées parisiens réputés comme celui du Louvre, de l'Orangerie, de l'Homme, d'Art moderne, d'Orsay, de l'Armée, de la Marine, des Tuileries mais aussi le Grand Palais et le Petit Palais, le Panthéon, le musée Carnavalet, la Cité des Sciences, et bien d'autres encore.

Comme le dit Philippe Delorme, la force de l'entreprise est sa réactivité. Le bureau d'étude répond aux questions techniques et sait s'adapter aux demandes particulières. Le savoir-faire de notre main d'œuvre qualifiée permet de répondre avec qualité aux besoins de nos clients.

Contact : STAND EXPO DECO - Route de Randan - 03800 BIOZAT

Tel : 04 70 56 57 43 / Mail : contact@sed03.com